

Écoles publiques du Comté de Baltimore (Baltimore County Public Schools)

FORMULAIRE PARENTAL DE NON-INSCRIPTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR L'ANNUAIRE SCOLAIRE

En vertu la loi sur la protection des droits éducatifs familiaux et sur la vie privée (*Family Educational Rights and Privacy Act*), tout système d'écoles est susceptible d'envoyer les renseignements figurant dans l'annuaire scolaire aux élèves inscrits. Les informations figurant dans l'annuaire scolaire comprennent le nom, l'adresse et la date de naissance de l'élève, sa participation aux activités officielles et aux activités sportives, sa taille et son poids (s'il est membre d'une équipe sportive), les dates de fréquentation de l'établissement, les diplômes et récompenses reçus.

S'il opte pour la non-inscription (opt-out), le parent/gardien légal de l'élève ou l'élève lui-même s'il est éligible interdit aux Écoles publiques du Comté de Baltimore (BCPS) de partager les renseignements concernant l'élève dans l'annuaire scolaire. Pour faire connaître votre souhait, il vous faudra rédiger une requête par écrit ou compléter le formulaire ci-dessous et l'envoyer au chef d'établissement avant le 1^{er} octobre de l'année scolaire en cours ou dans les 30 jours suivant la date d'inscription de l'élève dans l'établissement. Si vous choisissez de ne pas exprimer votre préférence, vous donnez aux BCPS la permission de partager les informations – concernant votre enfant – susceptibles d'apparaître dans l'annuaire.

FORMULAIRE DE PRÉFÉRENCE PARENTALE : NON-INSCRIPTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR L'ANNUAIRE SCOLAIRE

1. Vous n'autorisez pas les BCPS à divulguer le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre enfant aux recruteurs des forces armées des États-Unis.
2. Vous n'autorisez pas les BCPS à divulguer le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre enfant aux établissements d'enseignement supérieur : collèges, universités ou écoles professionnelles.
3. Vous n'autorisez pas les BCPS à divulguer les informations relatives à votre enfant à des organismes tels que les *Boys and Girls Clubs*, le YMCA, les scouts, l'association des parents d'élèves (PTA), les associations, les entreprises responsables de la production de l'album souvenir annuel (yearbook) ou des photographies scolaires et/ou d'autres agences ou sociétés.
4. Vous n'autorisez pas les BCPS à divulguer les informations relatives à votre enfant à quiconque.

Prière de remplir la partie ci-dessous et de la remettre à l'établissement de votre enfant.

FORMULAIRE DE PRÉFÉRENCE PARENTALE POUR LA NON-INSCRIPTION SUR L'ANNUAIRE 2013-2014

Nom de l'élève		Prénom de l'élève
Établissement	Niveau	Enseignant

Cocher la/les case(s) ci-dessous correspondant aux actions souhaitées

- | | Cocher la case |
|--|--------------------------|
| 1. Ne pas divulguer le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de mon enfant aux recruteurs des forces armées des États-Unis. | <input type="checkbox"/> |
| 2. Ne pas divulguer le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de mon enfant aux établissements d'enseignement supérieur tels les collèges, les universités ou les écoles. | <input type="checkbox"/> |
| 3. Ne divulguer les renseignements relatifs à mon enfant à aucune association de parents, d'enseignants, d'élèves ou d'anciens élèves, entreprise, agence ou toute combinaison de ces groupes. | <input type="checkbox"/> |
| 4. Ne divulguer les renseignements relatifs à mon enfant à personne. | <input type="checkbox"/> |

Signature parentale	Date
---------------------	------

PRIÈRE DE LIRE L'AUTRE CÔTÉ

Pour plus de renseignements, contacter **April K. Lewis, Directrice du Bureau de la sécurité scolaire**

Baltimore County Public Schools

FORMULAIRE PARENTAL DE NON-PARTICIPATION AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS ET PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant utilise les appareils de télécommunications, refusez que votre enfant soit photographié, filmé ou enregistré pendant les activités scolaires ou expériences pédagogiques ou ne souhaitez pas que la propriété intellectuelle de votre enfant soit publiée, produite ou affichée, vous devez formuler votre souhait par écrit.

Si vous optez pour la non-participation (opt-out) cela signifie que vous ne souhaitez pas que votre enfant utilise des moyens de communication et/ou que vous ne souhaitez pas que la propriété intellectuelle de votre enfant soit publiée, produite ou affichée à quelque endroit que ce soit. Si tel est votre choix, vous devez rédiger par écrit votre requête ou remplir le formulaire ci-dessous pour la protection de votre vie privée : *Formulaire parental de non-participation aux télécommunications et protection de la propriété intellectuelle*. Vous devrez faire suivre votre requête au chef d'établissement avant le 1^{er} octobre de l'année scolaire en cours ou dans les 30 jours suivant l'inscription de l'élève dans l'établissement. Si vous choisissez de ne pas exprimer votre préférence, vous permettez à votre enfant d'utiliser les instruments de télécommunication et donnez aux BCPS la permission de publier, produire et afficher la propriété intellectuelle de votre enfant.

1. Si vous n'autorisez pas votre enfant à utiliser les instruments de télécommunication dans le cadre de l'établissement, votre enfant ne pourra pas utiliser les ordinateurs connectés à Internet ou Intranet, en d'autres termes, votre enfant n'aura pas accès aux ressources numériques et aux logiciels sous licence des BCPS. Toutefois, les enseignants pourront utiliser les instruments de télécommunications en classe pour leurs présentations, démonstrations et toute autre activité dirigée par l'enseignant.
2. Si vous refusez que votre enfant soit photographié, filmé et/ou enregistré ou identifié par son prénom ou par son nom de famille, sa photo ne sera pas affichée à l'établissement. La photo de votre enfant n'apparaîtra dans l'album souvenir annuel (yearbook), les albums, les vidéos, les photos d'équipes ou de clubs, sur un site Internet ou tout autre média numérique faisant l'objet de distribution. Votre enfant ne sera pas pris en photo avec ses camarades et il ne figurera pas sur les photos de classe, qu'elles soient prises par un élève, un enseignant, un photographe ou un employé d'entreprise.
3. Si vous refusez aux BCPS le droit de publier, produire et/ou afficher la propriété intellectuelle de votre enfant (créée durant les activités scolaire, périscolaires ou expériences pédagogiques) dans toute production, tout bulletins périodiques d'information, toute publication, émission télédiffusée ou radiodiffusée ou dans les media de diffusion commerciale ; la propriété intellectuelle de votre enfant n'apparaîtra pas ni dans l'établissement ni dans le système d'écoles auquel ce dernier appartient, ni dans les podcasts, ni dans les productions vidéo, ni sur les productions des chaînes éducatives ni dans les media de diffusion commerciale. Votre enfant ne sera photographié ni par le personnel scolaire, ni par les élèves distribuant leurs photos aux media, ni par les photographes des media. .

Prière de remplir la partie ci-dessous et de la remettre à l'établissement de votre enfant.

FORMULAIRE DE PRÉFÉRENCE PARENTALE EN MATIÈRE DE PARTICIPATION AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 2013-2014

Prénom de l'élève		Prénom de l'élève
Établissement	Niveau	Enseignant

Cocher la/les case(s) ci-dessous correspondant aux actions souhaitées

Cocher la case

1. Ne pas permettre à mon enfant d'utiliser les instruments télécommunications des BCPS.
2. Ne pas photographier, filmer ou enregistrer mon enfant ou l'identifier en utilisant son prénom ou son nom de famille pendant les activités scolaires, périscolaires ou expériences pédagogiques.
3. Ne pas publier, produire et/ou afficher la propriété intellectuelle de mon enfant (créée durant les activités scolaires, périscolaires et/ou les expériences pédagogique) dans les productions, bulletins périodiques d'information, publications, émissions télédiffusées ou radiodiffusées ou dans les media commerciaux.

Signature parentale	Date
---------------------	------

PRIÈRE DE LIRE L'AUTRE CÔTÉ

*Pour plus de renseignements, contacter **April K. Lewis, Directrice du Bureau de la sécurité scolaire***